

Déclaration de chasse collective à + de 10 chasseurs armés

Document à compléter et à adresser 7 jours francs avant l'action de chasse à : (ce délai pourra être raccourci, après avis favorable écrit de la mairie et information à la FDC 57)		
Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle 1 rue de la Passotte CS75821 – 57078 METZ-Cedex 3 ou par mail : info@fdc57.org ou site internet : www.fdc57.org	M le Maire de la commune de ROZÉRIEULLES Adresse : 5 rue de l'école centrale Code Postale : 57160 Ville: Rozérieulles	ONF (si lot domanial) : - Agence de Moselle-Est : 1 rue Thomas Edison 57000 METZ <u>Ou</u> - Agence de Moselle-Ouest : 24, route de Phalsbourg BP 30155 57403 SARREBOURG Cedex

Je soussigné (nom-prénom)..... DORANGEVILLE Didier

Titulaire du droit de chasse sur la commune de..... Rozérieulles

Lot n° : 4835 ☐ communal ☒ réserve ☐ domanial (cocher la case correspondante)

Demeurant 50 rue Clemenceau 57130 Ars sur Moselle

Déclare organiser une chasse collective au grand gibier avec plus de 10 chasseurs armés à (aux) date(s) suivante(s) :

- 25 / 10 / 2026	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Des panneaux, indiquant ces actions de chasse, seront installés avant la chasse et enlevés dès celle-ci terminée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fait à : Ars sur Moselle Le 18 / 10 / 2026

Signature (obligatoire) :

